

Coopérative d'habitation Côté-Est Inc.

1940, boul. St-Joseph, Orléans (Ontario) K1C 7K4. Téléphone : (613) 841-0807

Destinataire : Tous les membres

Date : Le 24 septembre 2015

**Objet : Consommation d'eau et stationnement
Mesures de conservation de l'eau**

Comme vous le savez, la coopérative a remplacé les toilettes avec une cuvette à débit restreint ayant un réservoir d'eau plus petit et installé des brise-jets aérateur sur les robinets et douches. Ces mesures ont pour but de réduire la consommation d'eau et, par conséquent, diminuer notre facture d'eau. Malheureusement, ils sont inefficaces s'il y a des fuites d'eau. Par exemple, une fuite d'eau d'une toilette peut coûter 1 000 \$ de plus en frais de taxe d'eau pour un seul mois de perte.

Nous demandons aux membres de :

- Vérifiez régulièrement les accessoires des robinets, des tuyaux, des raccords et des lave-vaisselles, des toilettes et des machines à laver pour détecter des fuites.
- Avisez immédiatement la coopérative si vous remarquez des fuites d'eau. La coopérative s'occupera de colmater les fuites sans tarder.
- Pensez à faire attention à vos habitudes de consommation de l'eau. Il suffit de limiter l'évacuation des eaux domestiques et de diminuer les retraits d'eau

Stationnement

Le comité de stationnement rappelle à tous les automobilistes :

- De circuler prudemment autour du stationnement et de respecter la consigne du sens unique.
- De respecter la vitesse fixée à 8 km autour de la coopérative.
- De ne pas arrêter ou se garer dans la voie des pompiers et d'utiliser les zones d'embarquement.

Le conseil d'administration